



**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 20 avril 2026**

\* \* \* \* \*

*L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, le Conseil Municipal de la Commune LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane LUCAS, Maire.*

**PRÉSENTS** : Mmes BOUHIER-BONNEAU Brigitte, COURSEAU Alexandra, FAUCHER Valérie, GRONIER Émilie, TRANCHARD Élodie, MM BRISSON Noël, DELAVAL Nicolas, DRUEZ Richard, GOUSSEAU Pascal, GRONIER David, LUCAS Stéphane.

**ABSENT.E.S. EXCUSÉ.E.S :**

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Absent.e.s excusé.e.s :

Pouvoirs :

Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Élodie TRANCHARD

Convocation : 15 avril 2026

**ORDRE DU JOUR**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 ;
- A. Réalisation d'un emprunt ;
- B. Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes ;
- C. Désignation d'un représentant au sein du GIP GÉO VENDÉE ;
- D. Dénomination d'une impasse ;
- E. Questions diverses.

\*\*\*\*\*

➤ Désignation du secrétaire de séance Conformément à l'article L 2121 – 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Élodie TRANCHARD est désigné(e) secrétaire pour toute la durée de la séance.

**Vote : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0**

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Lundi 30 mars 2026 ;

Le procès-verbal de la séance du Lundi 30 mars 2026, transmise en amont du conseil municipal n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Vote : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0**

- Question citoyenne :

**Mme DUSSANGES et M. DECOTIGNIE sont présents à la séance afin d'exposer les raisons de la pétition qui circule au village de la Sèvre, qui à ce jour n'a pas été déposée en mairie :**

L'augmentation du tourisme sur la commune a un impact globalement positif sur son économie. Toutefois, cette fréquentation accrue entraîne également une utilisation plus importante de l'aire de pique-nique de la Sèvre, accompagnée de certaines incivilités.

L'activité autour de l'aire pique-nique et du stationnement, ainsi que les baignades devient une source de nuisances, notamment à partir du mois de mai. Afin d'y remédier, il propose de maintenir les possibilités de stationnement tout en déplaçant l'aire de pique-nique vers un autre emplacement.

Une pétition est en cours afin de recueillir l'avis des habitants de la Sèvre. À ce stade, deux refus ont été exprimés, tandis que quatre à cinq personnes se montrent neutres.

Il a également suggéré d'organiser une réunion avec les habitants du secteur de la Sèvre afin d'échanger sur les différentes solutions envisageables. Le principal point de gêne semble être lié aux personnes qui occupent l'aire de pique-nique toute la journée.

Parmi les pistes envisagées figure la création d'un nouvel espace ombragé et plat, situé en zone de marais (notamment vers les Tâches / ponts à roulettes). Le projet pourrait se dérouler en plusieurs phases, en commençant par l'enlèvement des tables existantes.

#### **Réponse des élus :**

Le conseil municipal prend acte de la situation et propose d'étudier la possibilité de remettre en état l'espace ombragé et plat, situé en zone de marais (notamment vers les Tâches / ponts à roulettes). (D23).

Il a également suggéré de renforcer les passages de la police intercommunale ou de la gendarmerie pour les nuisances sonores et les baignades non autorisées.

La mairie s'engage à fermer l'accès arrière de l'abri de bus afin d'éviter les dépôts d'ordures et d'éjections.

Enfin, la mise en place d'une boîte à idées est envisagée à la mairie afin de recueillir les avis des habitants.

#### A. RÉALISATION D'UN EMPRUNT :

Fin d'un emprunt décembre 2040 : La Banque Postale 8 000 € d'annuité

Fin d'un emprunt août 2049 : AFL 16 000 € d'annuité

Besoin en trésorerie actuelle 470 000 €.

Possibilité de recourir à un prêt relai TVA/Subvention

FCTVA versé en 2027 pour un montant 150 000 €

DETR en retard de versement ce qui rend la trésorerie de la commune en plus grande difficulté, 88 200 € d'acompte en attente de versement pour un montant total de subvention de 294 000 €.

Les banques suivantes ont été sollicitées :

- La Banque Postale, *réponse défavorable* ;
- Le Crédit Agricole, *en attente de réponse* ;
- Le Crédit Mutuel, *réponse défavorable* ;
- AFL ;
- La Banque des Territoires ;

Voici les seules propositions reçues à ce jour :

1. La Banque des Territoires ne peut proposer de couvrir uniquement 328 691 € d'emprunt selon deux durées :

- Sur 25 ans soit 4 451,29 € par trimestre (17 805,16 €) ;
- Sur 30 ans soit 4 999,11 € par trimestre (19 996,44 €).

Le taux varie selon le taux du livret A + 0,60 %.

2. L'Agence France Locale a répondu favorablement au besoin de 350 000 € d'emprunt selon deux propositions différentes :

- Sur 25 ans à 4,28 % soit 5 717,24 € par trimestre (22 868,96 €) ;
- Sur 30 ans à 4,35 % soit 5 236,20 € par trimestre (20 944,80€).

L'AFL propose uniquement des taux fixes.

Le conseil municipal va se renseigner sur la fiabilité de cette coutière et réfléchir rapidement à cette proposition.

**Vote : Pour : / Contre : / Abstentions :**

#### B. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES :

Les délégués au Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes doivent être désignés avant le 18 mai, date fixée pour la mise en place du comité syndical.

La Communauté de Communes dispose de 16 sièges au sein de ce Syndicat (15 pour le mandat précédent) :

- un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune (parmi les conseillers municipaux),
- et un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la Communauté de Communes (délégués communautaires ne représentant pas déjà une commune).

**Délégué titulaire :**

- DRUEZ Richard

**Vote : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0**

**Délégué suppléant :**

BRISSON Noël

**C. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU GIP GÉO VENDEE ;**

La commune est membre du GIP GEO VENDEE et pour faire suite aux élections municipales, vous devez à nouveau délibérer pour nommer vos représentants au sein du GIP GEO VENDEE. Aux termes de la Convention Constitutive de GEO VENDEE : « *Les représentants des membres du Groupement au sein l'Assemblée Générale ainsi que leurs suppléants sont désignés par les instances compétentes de ces membres pour la durée de leur mandat* ». Si besoin, cette convention est à votre disposition sur leur site internet : [https://www.geovendee.fr/pdf/convention\\_constitutive.pdf](https://www.geovendee.fr/pdf/convention_constitutive.pdf)

Nouvelle désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du GIP GEO VENDEE

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à [GRONIER Emilie], titulaire et [Alexandra COURSEAU], suppléant(e), aux fins :

- de représenter la commune de LE MAZEAU au sein du GIP GEO VENDEE,
- de siéger et voter aux Assemblées Générales du GIP GEO VENDEE,
- et le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'Administration du GIP GEO VENDEE si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.

**Vote : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0**

**D. DÉNOMINATION D'UNE IMPASSE ;**

Dans le cadre du projet Immobilier de la société MAZO sur les parcelles A770, A771 et A775, il est nécessaire de nommer l'impasse privée (parcelles A781, A772, A776, A778) qui permettra de desservir l'ensemble des logements.

Cette dénomination permettra d'assurer l'identification des logements pour les services de secours, postaux, électricités, eaux, ...

La société MAZO propose la dénomination : « Impasse de la Batellerie » en lien avec l'ancienne activité du site qui était l'entretien et la restauration des barques.

**Vote : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0**

**E. QUESTIONS DIVERSES.**

- Composition des commissions thématiques de la communauté de Communes :

NOM DE LA COMMISSION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Commission Finances	BRISSON Noël	Valérie FAUCHER
Commission Économie	LUCAS Stéphane	BRISSON Noël
Commission Culture et Tourisme	David GRONIER	BOUHIER-BONNEAU Brigitte
Commission Mutualisation	GRONIER Emilie	LUCAS Stéphane
Commission Habitat	DRUEZ Richard	Nicolas DELAVAL

<b>Commission Environnement et Mobilité, PCAET</b>	BRISSON Noël	David GRONIER
<b>Commission Santé</b>	Alexandra COURSEAU	Élodie TRANCHARD
<b>Commission Services techniques et Bâtiments</b>	DRUEZ Richard	LUCAS Stéphane
<b>Commission Enfance, jeunesse</b>	GRONIER Emilie	Élodie TRANCHARD
<b>Groupe de travail Ressources Humaines</b>	Alexandra COURSEAU	GRONIER Emilie
<b>Groupe de travail Communication</b>	GRONIER Emilie	Alexandra COURSEAU

NOM DE LA COMMISSION	TITULAIRE	SUPPLEANT
<b>Commission Intercommunale pour l'Accessibilité</b>	Élodie TRANCHARD	Pascal GOUSSEAU
<b>Commission Intercommunale des Impôts Directs</b>	DRUEZ Richard	LUCAS Stéphane
<b>Conseil local Mervent de Vendée Eau</b>	BRISSON Noël	Pascal GOUSSEAU

- Repas de la Cérémonie du 8 mai 1945  
Choix du traiteur validé pour l'Orée du Marais pour le repas.  
Il n'y aura qu'un seul Vin d'Honneur au Mazeau.

- Retour rendez-vous office de tourisme avec Le Maire :  
L'embarcadère et le Restaurant Au bord de l'eau souhaitent installer un bateau à chaine au niveau de la laiterie.

- Réouverture du sentier du Lancier à partir du 27 avril 2026

- Augmentation du tarif de transport scolaire pour les élèves de RPI :  
Aleop85 a informé la mairie par courrier d'une augmentation du coût du transport scolaire du RPI à compter de la rentrée 2026. Le tarif passe de 90 € à 171 €.

- Nid d'abeilles :  
Quentin Apiculteur des Bourdettes propose deux solutions, celle retenue est de couper la branche et emmener l'essaim mais pour cela il lui faudra l'aide d'au moins deux autres apiculteurs. (REMAP et M. Martin Robert)

- Suggestion de faire un bilan de la sécurité des arrêts de bus.

La séance est levée à 20h41.

Le Maire

Stéphane LUCAS



La Secrétaire de séance

Élodie TRANCHARD